

# Compte rendu de la réunion APE du 14 février 2018

**Présents:** Mickaël LEPERTEL, Pascale LEPERTEL, Corinne LEBEHOT, Mélinda BOISSEL et Vanessa HARASSE.

**Absents excusés:** Céline PROUST, Piengpen RAFFIN et Klervi LE MAITRE.

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan de la vente des cokettes
- Tombola : mise en place ou non
- Avenir de l'APE compte tenu de la très faible participation des familles aux actions mises en places

Questions diverses.

## **Bilan de la vente des "Cokettes"**

**Bénéfice : 229,20€**

Malgré la faible participation des familles, l'APE dégage un bénéfice de 229,20€. Merci aux familles qui ont participé, 25 familles seulement ont participé à cette opération. Nous rappelons que les fonds récoltés sont reversés au collège afin notamment de diminuer le coût demandé aux familles lors des sorties.

## **Tombola :**

Compte tenu du bilan de la vente des cokettes (manque de participation des familles), il a été décidé de ne pas organiser de tombola cette année. L'APE ne peut pas se permettre d'engager un budget important dans cette action au risque de voir très peu de billets vendus. La mise en place de cette action nécessite de la part des membres de l'APE beaucoup de temps pour la recherche de sponsors, achat des lots et organisation du tirage. Les membres ont donc décidé de ne pas reconduire cette action.

A la place, l'APE proposera une grille de 12 cases par famille au prix de 2€ la case. Le lot par grille sera une tarte Normande pour 8 personnes. On demandera l'aide des professeurs principaux de chaque classe pour la distribution des grilles et la récupération des ventes des élèves.

Afin de récompenser les élèves participants, on tirera une grille (ou plusieurs selon le taux de participation) parmi celles qui auront été vendues complètement, un bon d'achat de 50€ chez Intersport sera offert à l'élève.

## **Avenir de l'APE**

On constate au fil des années que la participation des familles diminue. Les enfants oublient bien souvent de transmettre les documents à leurs parents. Les membres de l'APE n'ont pas le temps ni les moyens humains nécessaires pour faire des rappels.

Le président a échangé avec Mme LAMOTTE afin de savoir s'il était possible de fusionner avec le

Foyer Social Educatif pour ne former qu'une seule instance associative au collège.  
Malheureusement les statuts du FSE ne le permettent pas.

### **Questions diverses:**

Les membres de l'APE ont d'ores et déjà évoqué le sujet de leur participation à la rentrée 2018/2019. Mickaël LEPERTEL, président de l'APE a annoncé qu'il laissera la présidence de l'association et quittera l'APE. Mmes LEBEHOT et RAFFIN quitteront également l'APE étant donné qu'elles n'auront plus d'enfant au collège.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 21h45